

MINSANTE / CORRUSS

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE

DATE : 24/03/2021

REFERENCE : MINSANTE N°46

OBJET : INDEMNISATIONS DÉROGATOIRES DES ARRÊTS DE TRAVAIL EN VIGUEUR DANS LE CADRE DU COVID-19 : RETOUR DES FRANÇAIS D'UN ÉTAT HORS U.E., DE LA GUYANE, DE MAYOTTE OU DE LA RÉUNION

☒ **Pour action**

☒ **Pour information**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint à ce message une fiche relative à l'indemnisation dérogatoire des arrêts de travail en vigueur dans le cadre de la COVID-19 et le cas du retour des français d'un État Hors U.E, de la Guyane, de Mayotte ou de la Réunion.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous remercions pour votre engagement.

Franck Von Lennep
Directeur de la Sécurité Sociale

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

Signé

Signé